



L'IBR

La Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (ou Infectious Bovine Rhinotracheitis / IBR) est liée à un Herpès-virus bovin de type 1 (BoHV1). Chez les bovins, on distingue 5 grands types d'herpès-virus, dont :

- Le BoHV1, avec le sous-type 1 (BoHV1.1) responsable de la forme respiratoire (IBR), et le sous-type 2 (BoHV1.2),
- Le BoHV4, responsable d'avortements et facteur aggravant de métrites infectieuses.

Fiche d'identité

- Herpès-virus
- **Espèces touchées :** essentiellement les bovins
- **Saisonnalité :** pas de saisonnalité

Dépistage

L'Arrêté Ministériel, avec un objectif d'éradication de l'IBR en France d'ici 2027, fixe les mesures de prophylaxie collective de l'IBR :

- Une surveillance est assurée dans tous les cheptels à l'aide de la prophylaxie, réalisée sur le lait de tank (laitier) ou sur le sang (allaitant).
- En cas de résultats de prophylaxie positifs, un contrôle sérologique sur le sang pour tous les animaux de plus de 12 mois devra être réalisé.

Expression clinique / symptômes

Rare de nos jours, le tableau clinique de l'IBR sévit sous la forme respiratoire. Lorsque l'IBR s'exprime cliniquement, on peut observer, après une **incubation de 2 à 4 jours** :

- Un jetage séreux (pouvant en cas de surinfection devenir mucopurulent),
- Un ptyalisme (salivation parfois abondante),
- Du larmolement,
- Une température de 40° C ou plus,
- Une production laitière qui chute de manière brutale chez les vaches laitières,
- Une toux et des éternuements,
- Une femelle gestante peut avorter,
- Des encéphalites ont été décrites chez les jeunes animaux, ainsi que des septicémies (rapidement mortelles) chez les nouveau-nés, 3 à 4 jours après la naissance.

Transmission

Le virus de l'IBR est présent dans diverses **sécrétions** (bucco-nasales, oculaires, génitales), mais c'est surtout **le jetage** qui reste la source de contamination la plus importante. La transmission se fait par **contact direct**, de « naseau à naseau », ou par dispersion sur de courtes distances de gouttelettes de mucus nasal lors d'éternuements.

La dose infectante est très faible (de l'ordre de quelques particules virales par le jetage).

La transmission est possible par du **matériel contaminé** (cordes, seaux, mouchettes, etc.) et par le **sperme**. Attention la contamination de troupeaux passe le plus souvent par **l'achat de bovins** et les **contacts de voisinage** et exceptionnellement par **l'utilisation de matériel en commun non désinfecté**.

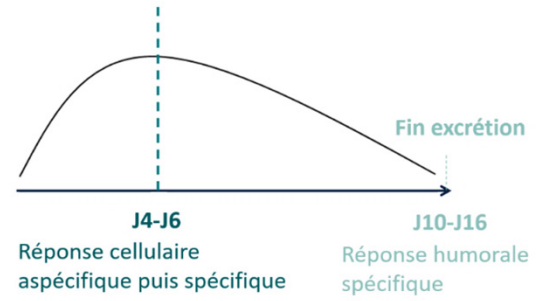
Pourquoi parle-t-on de latence du virus ?

Le plus souvent, de nos jours, lorsqu'un bovin entre en contact avec le virus de l'IBR, il devient **porteur sain du virus**.

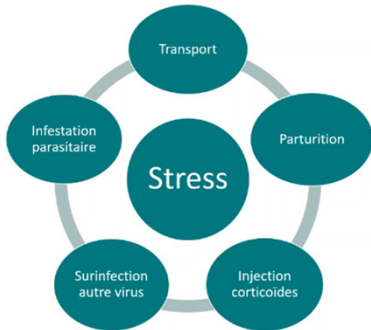
Il fabrique en 10 à 15 jours **des anticorps persistants**.

L'herpès-virus possède la faculté de s'installer à l'état latent : c'est le **phénomène de latence**, définie par la persistance du virus dans l'organisme, en l'absence de virus détectable.

Pic excrétion : 10^{10} virus / g de sécrétion nasale

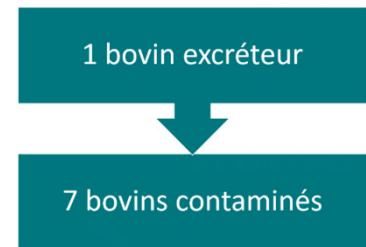


Comment le virus est-il réactivé et réexcrété ?



La **réactivation du virus** peut être provoquée par divers facteurs tels que le stress, le transport, une maladie, ou bien une injection de corticoïdes. Elle est le plus souvent accompagnée de réexcrétion du virus de l'IBR, en l'absence de signes cliniques.

Tout bovin infecté de manière latente est susceptible, à tout moment, de réexcréter du virus, et de contaminer les bovins de son environnement proche, d'où une réforme accélérée.



Le cas particulier du veau séronégatif porteur latent (SNLC, séronégative latent carrier) est le cas du veau infecté en présence d'une immunité colostrale : cette immunité protège le veau contre une forme néonatale, généralement fatale, mais pas contre la multiplication et l'installation du virus à l'état latent.

Comment assainir les élevages infectés ?

L'élimination rapide des bovins dépistés nouvellement infectés est obligatoire (indemnités du GDS pour les adhérents).

Lors **d'infection massive des troupeaux**, ne permettant pas la réforme accélérée sous 30 jours de la totalité des bovins séropositifs, **la vaccination des bovins séropositifs permet de limiter (sans l'annuler complètement) la réactivation et la réexcrétion virales**, et ainsi préserver les générations saines.

Différents vaccins sont disponibles sur le marché, ces derniers sont délétés, ils permettent ainsi de faire la distinction entre un animal sain et vacciné et un animal infecté par l'IBR.

